



APPEL A CANDIDATURE
MAITRES NON TITULAIRES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVE DU PREMIER DEGRE
(RHÔNE)

Division de
l'enseignement privé

Dans l'attente de la prochaine campagne de recrutement qui se déroulera du 3 avril au 19 juin 2017, la DSDEN accepte, à titre exceptionnel, le dépôt de candidatures dès à présent.

Il conviendra d'envoyer une lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé et d'une copie du diplôme le plus élevé (titre ou diplôme requis de niveau Bac + 3 minimum) à l'adresse suivante :

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône
Bureau DEP 2
21, rue Jaboulay
69309 LYON cedex 07

(adresse électronique : ce.ia69-dep2-prive@ac-lyon.fr)

Modalité de recrutement :

Les maîtres non titulaires sont recrutés par contrat de droit public à durée déterminée pour les écoles sous contrat d'association.

Rémunération :

Ils perçoivent une rémunération brute de 1495,24 € pour un service d'enseignement à temps complet.